



Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote¹ composant le capital au 31 mars 2026

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 542 427 868
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 540 943 296
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 366 134 478
Nombre de droits de vote exerçables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 364 649 906

¹ Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE

67 rue Jules Ferry

92250 La Garenne-Colombes, France – T +33 1 44 22 00 00